

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Monde associatif

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire est à remplir et compléter des pièces justificatives sollicitées puis à adresser soit par courrier à la Mairie de Doussard, 61 Route du Pont Monnet 74 210 DOUSSARD soit par mail à mairie@ville-doussard.fr. Les dossiers complets doivent être retournés

avant le 16 novembre 2025 minuit.

Les demandes de subventions sont instruites dans le cadre de la préparation budgétaire 2026 et ne pourront pas faire l'objet de notification avant l'approbation du budget communal qui doit intervenir le 30 avril 2026 au plus tard.

Pièces justificatives à l'appui de la demande à fournir impérativement :

- Statuts de l'association à jour
- Compte rendu approuvé de la dernière assemblée générale, bilan moral et financier
- ➤ RIB

Cocher la ou les cases correspondantes

Fréquence - Récurrence	Objet	Période
□ Première demande□ Renouvellement	□ Fonctionnement global□ Projet(s)/Action(s)	□ Annuelle ou ponctuelle□ Pluriannuelle

Les demandes matérielles doivent faire l'objet d'une demande via le formulaire « Fiche manifestation » disponible sur le site internet : https://www.doussard.fr/organiser-unevenement/

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :	
1.2 Numéro Siret :	
1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :	
1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date Volume : Folio : Tribunal d'instance :	
1.5 Adresse du siège social :	
Code postal :	••
Commune:	

Code postal : Commune :
<u>6 Représentant (e) légal(e)(personne désignée par les statuts)</u>
Nom :
Fonction:
Téléphone :Courriel :
1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)
Nom : Prénom :
Fonction:
Téléphone :Courriel :
2. Relations avec l'administration
Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? OUI NON Si oui merci de préciser lequel :
Si oui, date de publication au Journal Officiel :
3. Relations avec d'autres associations A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles ?
Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : OUI NON Si oui laquelle
Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)
Nombre total de salariés :
dont nombre d'emplois aidés Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)
Nombre de salaries en equivalent temps pient travalle (ETPT) Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique
Adhérents Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente)

5. Budget de l'association

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation2	
		Etat:	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion		75 - Autres produits de gestion	
courante		courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux		78 - Reprises sur	
amortissements, provisions et		amortissements, dépréciations	
engagements		et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS);		79 - Transfert de charges	
Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) 3			
86 - Emplois des contributions	0	87 - Contributions	0
volontaires en nature		volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de		871 - Prestations en nature	
biens et services			
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	0

Ce tableau peut être remplacer par le dernier bilan comptable de l'association approuvé en assemblée générale sous réserve que celui apporte toutes les précisions exigées dans le tableau.

Les éléments comptables peuvent être complétés par la copie du compte rendu de la dernière Assemblée Générale de l'Association approuvant le bilan comptable et morale de l'année.

6. Projet - Objet de la demande

Intitulé de le demande

Date ou période de réalisation :	
Objectifs et bénéficiaires :	
Description du projet :	
Moyens matériels et humains	

Avez-vous rempli et renvoyez en mairie une fiche manifestation à cet effet ?

NON NON

Votre projet fait-il l'objet également d'une demande de moyens :

Celle-ci peut être jointe à la présente demande de subvention.

Moyens humains dédiés

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés		
Volontaires (services civiques)		

OUI

NON

BUDGET DU PROJET

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIREC	TES
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de	
		services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 2	
		Etat:	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Communautés de communes	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES A	AFFECTEES AU	RESSOURCES PROPRES AFFEC	CTEES AU
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande. Je soussigné(e), (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci. déclare : - que l'association est à jour de ses obligations administratives9, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants); - que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations; - exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ; - que l'association respecte les principes et valeurs de la <u>Charte des engagements réciproques</u> conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ; - que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)10 inférieur ou égal à 500 000 € supérieur à 500 000 € - demander une subvention de € au titre de l'année ou exercice 2026€ au titre de l'année ou exercice 2027 - que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association. => Joindre un RIB Fait. le..... à..... Signature

N'oubliez pas de fournir l'ensemble des pièces justificatives à l'appui de votre demande, toute demande incomplète ne sera pas examinée par la commission Animation et Vie Associative.